



Rolle, le 15 juin 2021

## CONSEIL COMMUNAL ROLLE

Monsieur le Syndic,  
Mesdames et Messieurs  
les Municipaux,  
Mesdames et Messieurs  
les Conseillers communaux

Le Conseil communal de Rolle est convoqué en séance ordinaire le:

---

**Mardi 22 juin 2021 à 19h00 au Restaurant Scolaire du Martinet**

---

Nous vous communiquons l'ordre du jour établi d'entente avec la Municipalité:

1. Procès-verbal de la séance du 11 mai 2021.
2. Communications de la Présidente.
3. Communiqué de la Municipalité no 39.
4. Préavis 2016-2021 / No 56 – Jetons de présence et indemnités du Conseil communal, législature 2021-2026 – Rapport de la Cofin – Prise de décision.
5. Comptes 2020 : Rapport de la CoFin et prise de décision.
6. Gestion 2020 : Rapport de la CoGest et Prise de décision.
7. Interpellation de Mme Mozzetti et consorts « Pour un accueil socio-culturel sans lacunes de nos jeunes ».
8. Postulat de M. Christian Hay, Mme Dominique Perren et consorts « Pour une meilleure accessibilité en TP du Gymnase d'Étoy ».
9. Associations intercommunales: Informations.
10. Divers et propositions individuelles.

**La séance sera suivie du repas marquant la fin de l'année politique et de la législature au Restaurant du Casino de Rolle.**

Nous tenons à vous préciser que toutes les mesures sanitaires nécessaires seront mises en place, dont notamment un respect des distances recommandées. Le port du masque est obligatoire pendant toute la séance. Les interventions se font obligatoirement au micro avec le masque.

Nous vous informons que, suite à la mise en place de l'extranet sur le site de Rolle, pour cette séance du conseil communal vous recevrez les documents par courrier et en ligne sur le site de Rolle.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous présentons, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom du bureau du Conseil communal

Pascale Vollenweider  
  
Présidente



Violaine Cherpillod  
  
Secrétaire